République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE002CM06022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMAGOAR

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION
30 JANVIER 2026

DATE D'AFFICHAGE
30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de février, à dix-huit heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, Maire.

Étaient présents :

M. ECHEVEST, MME LE COTTON, M. YAHIA, MME LE MAIRE N. , M. BIHEL, MME COCGUEN, M. LE LAY, MME LOYER, MME LE FOLL, MM. STEPHAN, PRIGENT, HATTON, MMES DRUILLENEC, BOTCAZOU, MME CRENN (à partir de 19h48), MM. NOGE, SAVINIEN, CHEVALIER, MME GEFFROY, M. BATARD, MME LE HOUERFF, M. BOYEZ, MME GUILLAUMIN, M. IRAND.

Pouvoirs :

MME GREZARD à M. ECHEVEST || MME CRENN à MME LE MAIRE || MME LOLLIERIC à M. YAHIA||
M. LAVIGNE à M. CHEVALIER || MME LE GOUX à M. BATARD .

Absent :
M. MONJARET

Secrétaires de séance :
MME LE FOLL, MME LE HOUERFF, M. CHEVALIER.

DÉLIBÉRATION N° 2026-002 | DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (C.G.C.T. ARTICLES L. 2122-22 ET L. 2122-23)

Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal des décisions prises par lui depuis la séance précédente, à savoir :

Urbanisme : Déclarations d'intention d'aliéner

	Description	Localisation	Décision	Date
2026-001	Emprise de 926 m² sur un terrain non bâti parcelle cadastrée section AS n° 141	04, rue de Roglazou	Exercice du droit de préemption urbain	05-01-2026
2026-002	Terrain de 373 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section AK n° 209	05, rue Jean Jaurès	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-003	Terrain de 695 m² (terrain à bâtir) parcelle cadastrée section AD n° 241	61, rue Jules Ferry	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE002CM06022026-DE

2026-004	Terrain de 738 m² (terrain à bâtir) parcelles cadastrées section AP n° 201, n° 202, n° 198	Rue de Kergillouard	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-005	Terrain de 728 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section YC n° 686	11, rue Théo Pin	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-006	Terrain de 1 375 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section AI n° 50	01, impasse Goas An Lez	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-007	Terrain de 226 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section AK n° 57	28, rue Sadi Carnot	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-008	Terrain de 739 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelles cadastrées section YC n° 401, n° 423, n° 424	08, rue Lino Ventura	Renonciation au droit de préemption urbain	09-01-2026
2026-009	Terrain de 554 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section AL n° 185	10, impasse de la Vallée	Renonciation au droit de préemption urbain	14-01-2026
2026-010	Terrain de 533 m² comprenant une construction à usage d'habitation parcelle cadastrée section AL n° 51	15, rue André Lorgeré	Renonciation au droit de préemption urbain	27-01-2026

Devis

	Description	Décision	Date	Montant
2025-075	Prestation de nettoyage à l'école élémentaire période de janvier à juillet 2026	Acceptation de la proposition présentée par la société Groupe Vert Guingamp	31-12-2025	11 541,66 € HT 13 849,99 € TTC
2026-012	Régularisation du domaine public (impasse Jacques Brel)	Acceptation de la proposition présentée par la société Quarta	30-01-2026	6 550,00 € HT 7 860,00 € TTC

Cimetière communal

	Description	Décision	Date	Montant
2026-011	Concessions funéraires dans le cimetière communal	Ventes ou renouvellements du 1er octobre au 31 décembre2025	27-01-2026	703,00 € (montant total)

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des décisions exposées ci-avant,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte de la communication faite.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE002CM06022026-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST.

Les secrétaires de séance,

Mme Marie-Françoise Le Foll.

Mme Arlette Le Houerff.

M. Hervé Chevalier